



Paris, le 5 juillet 2011

Coût du travail, clef de la pérennité de la production de légumes de France

Monsieur Bernard Reynès, député-maire de Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), remet le 6 juillet au ministre de l'Agriculture son rapport sur le coût de la protection sociale en agriculture.

Suite à la Loi de modernisation de l'agriculture*, l'usage qui sera fait de ce rapport par le Gouvernement et le Parlement est important.

En effet:

- le travail représente de 30 à 70% des coûts de production selon les cultures légumières ;
- en France, une heure de travail coûte 12 € minimum pour un salarié permanent ;
- en Allemagne, une heure de travail coûte 6 € ;
- au Maroc, une journée de travail coûte 6 €.

Le constat est clair, les distorsions de concurrence évidentes.

Les Producteurs de Légumes de France ne pourront se contenter d'un rapport. C'est l'avenir de 40 000 entreprises de production et 200 000 emplois qui est en jeu !

Conformément aux engagements** du Premier ministre et du ministre de l'Agriculture, ils attendent des actes à la hauteur des distorsions de concurrence qu'ils subissent.

Contacts :

Angélique Delahaye : 06.60.06.75.70

* La Loi de modernisation de l'agriculture du 27 juillet 2010 prévoit qu'un rapport d'analyse sur les modes de financement alternatifs de la protection sociale agricole soit remis au Parlement dans un délai d'un an après sa promulgation.

**Congrès de la Fnsea à Saint Malo le 31 mars 2011.

Contacts :
Angélique Delahaye : 06.60.06.75.70